

Baronnies

en drôme provençale

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

— 26110 NYONS - www.cc-bdp.fr

Dossier Pages 8 / 9

Contrat Local de Santé

*L'automne est un
deuxième printemps
où chaque feuille
est une fleur...*

Albert CAMUS



PAGE 4/5

Enfance Jeunesse
Petite Enfance

PAGE 6/7

Les bureaux
de l'Office du
Tourisme

PAGE 8/9

Contrat Local
de Santé

PAGE 10/11

Comprendre nos
institutions :
Infos SCoT

PAGE 12/13

Les ACTUS

PAGE 14

Les Rdv du Pôle
Développement
économique



**Plaques de plâtre
Faux plafonds
Isolations**



Z.A. Les Laurons • 26110 NYONS
Tél. 04 75 28 57 11 - contact@dufour-platrerie.fr

Garage
MÉCA'DOM 
et à votre domicile...

**Entretien et réparation
toutes marques**

VL - AGRI - PL - UTILITAIRE - HYDRAULIQUE

Tél. 06 60 56 36 13 / 06 27 91 71 47

mecadom26.84@gmail.com

26110 MIRABEL-AUX-BARONNIES

weldom
ensemble, c'est mieux



Route de Montélimar - C.C Les Oliviers - NYONS

Tél. 04 75 28 17 68

ENTREPRISE B.T.P.



RODARI
Charles & Fils

185, rue du Docteur André Dion
Z.A. Les Laurons - 26110 NYONS
E.mail : btp@rodari.net

Tél. 04 75 26 11 88



VIGNOLIS
COOPÉRATIVE DU NYONSAIS

NYONS **OUVERT 7J/7** • Place Olivier de Serres
☎ 04 75 26 95 00

MERCI POUR
VOTRE SOUTIEN AUX
PRODUCTEURS
LOCAUX

VISITEZ
le Musée de l'Olivier
& le Moulin à huile
Visite du Moulin sur réservation
Visite du Musée libre et gratuite
BOUTIQUE - MUSÉE - EXPO

LES PILLES
• Serres du Jura
☎ 04 75 27 72 22

Olives Noires de Nyons AOP
Huile d'Olive de Nyons AOP
Vins de caractère
du sud de la vallée du Rhône
et des Baronnies



TAXI DES AMANDIERS

Communes de stationnement :
NYONS

SAINT MAURICE SUR EYGUES

Marie & Lucie BOUZIGUES

Mère & Fille à votre service
☎ 06 19 01 75 54

Transports médicaux
Transports Professionnels
Tourisme, Gares, Aéroports



SAME
MENUISERIE

EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS - MEUBLES - PARQUETS
ESCALIERS - STORES ET MOUSTIQUAIRES

ZA du Grand Tilleul - 26110 NYONS
04 75 26 09 92 - same@menuiserienyons.fr



ambulance



REMUZAT ☎ 04 75 27 84 19
NYONS ☎ 04 75 26 03 03

TAXIS - AMBULANCES - VSL - MINIBUS

Édito du Président

L'automne, le temps des rentrées sur ce Territoire des Baronnies en Drôme Provençale comme partout en France, après une Respiration parfois suffocante sous l'emprise du soleil et de la chaleur !!!

▶ Nos Centres de loisirs et leurs équipes, pour les petits et grands, ont accueilli comme il se doit la Petite-Enfance et l'Enfance-Jeunesse.

▶ Avec un salut et un souvenir tout particulier pour le **Centre de loisirs des Guards à Nyons**, qui en juin fêtait les 20 ans de sa création et les 10 ans de son agrandissement, d'abord sous la Vice-Présidence de Maurice VIDECOQ puis d'Eric RICHARD...

▶ L'automne, c'est également le temps du Bilan Touristique de l'été, fort de constater et d'apprécier que le comportement touristique évolue et qu'il nous est nécessaire d'en apprécier la teneur pour clarifier, orienter et optimiser nos Stratégies en termes d'organisation, d'action et de communication...

De Drôme c'est ma Nature, à Destination Drôme Provençale « **l'essentielle** », il nous faut poursuivre, tisser & lier un axe fort de Marketing Touristique Territorial pour nos Baronnies en Drôme Provençale...

Ce vecteur économique comme le Bien-être et la santé, sont entre autres des composants thématiques du Projet de Territoire du SCoT Rhône Provence Baronnies, ce syndicat dont nous sommes membres de par la loi et, qui l'impose comme compétence obligatoire des EPCI, Communautés de Communes.

▶ Il est donc impératif que notre Territoire puisse y déceler et **ressentir une espérance de vie, de développement raisonné et raisonnable soutenu par une dynamique responsable, déterminée et réfléchie** pour nos Baronnies en Drôme Provençale et ses générations de citoyens.

▶ Ainsi, en écho à cet enjeu, **il est donc indispensable de poursuivre notre engagement** à toutes et tous, au niveau du

Bloc Communal, les 67 communes dont les 2 Petites Villes de Demain et la Communauté Intercommunale la CCBDP, dans notre Propre Projet de Territoire, piloté par Michel GRÉGOIRE, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes, Président de la Conférence des Maires.

▶ Le SCoT est un document prospectif, opposable et stratégique d'aménagement de Territoire à 20 ans. Le PAS, Projet d'Aménagement Stratégique en est le document majeur dont un des thèmes fort est la SANTE...

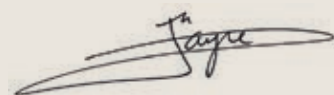
▶ Notre Communauté a d'ailleurs eu l'honneur, sous l'autorité et la bienveillance de Madame la Sous-Préfète Christine HACQUES, de signer le 8 août 2025 le Contrat Local de Santé 2025-2030 avec la présence de Madame la Directrice départementale de l'ARS, Emmanuelle SORIANO et les différents partenaires...

▶ Après cette période estivale, tout le monde se prépare activement pour aborder la Rentrée, malgré l'Ambiance Générale chaude et pesante et qui peut stigmatiser quelques inquiétudes ...

▶ Notre Communauté de Communes, l'ensemble des élus, comme l'ensemble des services sont prêts pour assurer et assumer en toute responsabilité cette Fin d'Année avec rigueur, dynamisme et détermination au service des Habitants de ce Territoire des Baronnies en Drôme Provençale ainsi qu'auprès de ses 67 communes dans le respect et le cadre de l'exercice des compétences et des services qui lui ont été délégués.

Bel automne à Toutes et à Tous
Bien respectueusement,

Thierry DAYRE,
Président de la Communauté de Communes
des Baronnies en Drôme Provençale



6 à 8
semaines
d'ouverture

37
professionnels
de l'animation

367 enfants
de 3 à 17 ans
accueillis

5 séjours et
6 nuitées

... et une multitude
de sorties variées

Les Guards à Nyons

« Les arts
sous toutes
leurs formes »

Planète Jeunes à Buis-les-Baronnies

« Baignades et
rencontres »

Les Petits Loups à Séderon

« À la découverte
du patrimoine »

Un été de loisirs pour les enfants et les jeunes

Les accueils de loisirs des Baronnie ont accueilli tout l'été les enfants et les jeunes au rythme de leurs animations. Découverte des arts, de soi et des autres, baignades, sports, jeux, construction et création ont égayé les vacances des plus petits aux grands ados. Les nuitées et séjours entre copains, sous la tente ou au centre ont complété les sorties variées, ravissant un large public.



Été 2025 - Les Guards



Été 2025 - Planète Jeunes



Été 2025 - Les Petits Loups

Les «colos apprenantes», la nouveauté de l'été :

30 enfants inscrits dans trois centres de loisirs du territoire (Les Guards, les Petits Loups et le Chat Botté) sont partis se rencontrer en découvrant les particularités naturelles et culturelles des Baronnie à Serres (05).

La politique Petite-Enfance, des services déployés sur tout le territoire intercommunal

Depuis 2017, date de sa création, la CCBDP, dans le cadre de sa compétence Petite-Enfance, s'est engagée à offrir des accueils Petite-Enfance adaptés aux besoins de chaque bassin de vie du territoire intercommunal.

Aujourd'hui, le territoire compte 7 crèches et microcrèches, 1 Relais Petite Enfance (RPE), 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) et 1 accueil de loisirs maternel.

Devenue autorité organisatrice dans le cadre du **Service Public de la Petite Enfance (SPPE)**, conformément au cadre réglementaire en vigueur, la **CCBDP** est confirmée dans son rôle de pilote de la politique Petite-Enfance du territoire.

Les services proposés sont **en grande partie en gestion directe**.

Cependant, 2 crèches sont gérées respectivement par l'association **Les Frimousses** à Rémuzat, et l'**Association Familiale des Baronnie**s à Buis-les-Baronnies.

De son côté, la **Mutuelle Petite-Enfance** gère le RPE et le LAEP à Nyons et Buis-les-Baronnies. Ces acteurs locaux sont partenaires de la **CCBDP**, qui **les accompagne et les finance** pour mener à bien leurs activités.

Le Service Public de la Petite Enfance (SPPE) détaillé dans la feuille de route de la **Convention Territoriale Globale (CTG)** 2025/2029 ambitionne une réponse globale aux besoins des enfants de moins de 3 ans et de leurs parents. Il propose un accompagnement à la parentalité et se concrétise à travers un schéma de développement visant à garantir une solution d'accueil adaptée au besoin de chaque enfant, et en lien avec l'évolution du territoire.



L'été 2025 en quelques chiffres

P'tits Bouts
130 enfants inscrits
un accueil journalier
de 50 et 70 enfants

Accueil estival
15 enfants inscrits
un accueil journalier
de 8 à 12 enfants.

Retour sur l'accueil estival des tout petits

Afin de garantir la **continuité du service public** et proposer un accueil tout au long de l'année, la CCBDP a mis en place un accueil estival au mois août, offrant ainsi 12 places aux enfants du territoire dont les parents n'ont pas de moyen de garde. En effet, traditionnellement les

accueils Petite-Enfance sont fermés sur cette période où un grand nombre de familles est en congés. Au vu de l'évolution du contexte socio-économique et pour soutenir les familles actives sur le **mois d'août**, la CCBDP expérimente depuis 3 ans cet **accueil estival qui apporte une solution de garde à une quinzaine de familles du territoire**.

Les enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans ont été accueillis avec un seul objectif, s'amuser, dé-

couvrir, expérimenter dans un contexte bienveillant et sécurisant, accompagnés d'une équipe de professionnel(les) expérimentée. Parallèlement, et durant tout l'été, l'accueil de loisirs maternel « **Les P'tits Bouts** » ont proposé pour les 3/6 ans, des activités ludiques (nature-musique-visites) et rafraichissantes en cet été caniculaire (piscine-jeux d'eau) donnant lieu à de nouvelles expériences collectives : nuit sous tente, accrobranche, cinéma...

Quoi de neuf du côté de l'Office de Tourisme ?

Sébastien BERNARD
Vice-Président en charge
du Tourisme



La Communauté de Communes des Baronniees en Drôme Provençale et l'Office de Tourisme des Baronniees (association loi 1901) ont signé une nouvelle convention de partenariat pour la période 2025-2027.

Au travers de cette convention, la CCBDP délègue à l'Office de Tourisme les missions suivantes :

- assumer sur son territoire les missions d'accueil, d'information, de promotion et d'animation ;
- rassembler l'ensemble des professionnels et personnalités dites qualifiées qui concourent à la promotion et au développement des activités touristiques du territoire ;
- assurer la commercialisation des prestations de services touristiques.

Cette nouvelle période de trois ans doit permettre à l'Office de Tourisme de mieux prendre en compte les changements structurels et sociétaux pour toujours mieux répondre aux attentes des clientèles touristiques :

- poursuivre le développement d'un tourisme durable (prendre encore davantage soin de nos ressources naturelles) ;
- tendre vers un tourisme tout au long de l'année (tourisme 4 saisons) ;
- poursuivre la digitalisation des offres du territoire et être toujours plus visible via Internet et les réseaux sociaux.

L'essentiel :

Les Baronniees, la locomotive de Destination Drôme Provençale



1 800 000
nuitées en 2024



100 Millions
de chiffre d'affaire
généralisé par an,
par le tourisme



6 Bureaux
d'informations



14 agents
à l'Office de Tourisme



Quelques questions

à **Rémi GUYOT**
Directeur de
l'Office de Tourisme
Intercommunal

Comment est organisé l'Office de Tourisme sur le territoire communautaire ?

R. GUYOT : L'Office de Tourisme Communautaire des Baronnies en Drôme Provençale est constitué de quatre Bureaux d'Information Touristique, **Nyons, Buis-les-Baronnies, Montbrun-les-Bains, Remuzat**, d'un Bureau d'Information Touristique **saisonnier**, à **Mirabel-aux-Baronnies** à la Maison des vins et du tourisme, et d'un point d'information permanent à **Vinsobres** en partenariat avec l'épicerie du village.

En quoi le numérique révolutionne-t-il votre métier ?

R.G : Les bureaux de l'Office de Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale renseignent globalement chaque année 115 000 visiteurs. Ce chiffre représente une toute petite partie des touristes qui séjournent sur notre territoire. Nous travaillons donc depuis plusieurs années à développer une promotion touristique en nous appuyant sur différents outils numériques pour toucher les personnes qui ne franchissent pas la porte des bureaux. Aujourd'hui nous travaillons quotidiennement à qualifier l'offre touristique des Baronnies pour en valoriser l'ensemble dans une base de donnée qui s'appelle **Apidae**. Cette base de données alimente ensuite le **site internet de la destination**, les **9 bornes numériques 24h/24h**, notre **application « Baronnies Tourisme »**, et nos **réseaux sociaux** (Facebook, Instagram et Tiktok). En 2024 l'ensemble des actions menées sur ces différents supports a cumulé 2,7 millions de contacts. L'utilisation d'**internet**, des **réseaux sociaux** et des **smartphones** a

totalelement **changé** nos **stratégies de promotion et de commercialisation** de la destination. Aujourd'hui une partie des visiteurs nous contacte via les réseaux sociaux, ou le Tchat de notre site internet et plus uniquement physiquement au comptoir, par mail ou par téléphonie.

Quel est le portrait type des visiteurs qui fran- chissent les portes des bureaux d'accueil touristique ?

R.G : Les visiteurs qui rentrent dans nos bureaux sont soit des habitués du territoire, des habitants ou des touristes de passage. Les personnes qui viennent, attendent de recevoir des conseils vérifiés et personnalisés de la part de notre équipe de conseillères en séjour. Nous travaillons à apporter des réponses à valeur ajoutée pour satisfaire chacune des demandes de nos visiteurs **en français, en anglais, en allemand ou néerlandais**.

Les Bureaux d'information Touristiques sur le territoire de la CCBDP

1

**Bureau d'Information
Touristique**
place de la libération
NYONS

4

**Bureau d'Information
Touristique**
bd Georges Clemenceau
BUIS-LES-BARONNIES

2

Point d'information
épicerie de Vinsobres
3 rue du Mont Angèle
VINSOBRES

5

**Bureau d'Information
Touristique**
l'Autin
MONTBRUN-LES-BAINS

3

**Bureau d'Information
Touristique**
maison des voutours
REMUZAT

6

**Bureau d'Information
Touristique saisonnier**
Maison des Vins et
du Tourisme
MIRABEL-AUX-BARONNIES

Office de Tourisme des Baronnies en Drôme provençale

Place de la Libération - B.P. N° 3
26111 Nyons Cedex France

Téléphone :

+33 (0) 4 75 26 10 35

E-mail :

info@baronnies-tourisme.com

Web :

www.dromeprovencale.fr/baronnies



Le Contrat Local de Santé 2025-2030

La Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale s'inscrit dans une démarche régionale et nationale afin de répondre aux besoins de Santé des habitants, particulièrement en milieu rural. Le Contrat Local de Santé est un outil au service d'une politique de santé, visant à assurer la promotion de la santé des habitants et à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Il identifie les vulnérabilités du territoire et recense les actions à mener dans le but d'améliorer les contextes environnementaux et sociaux ayant un impact sur la santé de la population.



Derrière le dispositif du Contrat Local de Santé il y a une personne : Sophie Amouros Chargée de mission. Elle a la tâche de mener à bien les différentes actions inscrites dans ce contrat durant 5 années.

➤ **Coordonner les dynamiques du territoire**, c'est-à-dire, accompagner les différentes structures dans leurs projets, mettre en lien différentes animations afin de créer des événements de santé plus importants pour toucher un plus grand nombre. Auprès des habitants, cela passera par l'amélioration de la lisibilité de l'offre, en concevant un guide santé par exemple. Cela peut être aussi dans l'organisation d'événements dans les pharmacies ou sur les marchés pour sensibiliser aux différents dépistages annuels.

➤ **Répondre aux professionnels de santé** qui souhaitent s'installer sur le territoire de la CCBDP. En effet, de nombreux professionnels de santé dont les médecins recherchent de plus en plus un réseau de partenaires et de pairs afin de pouvoir travailler en collaboration et de proposer des parcours de santé complets à leurs patients.

• **Les signataires :** La Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale (CCBDP), L'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS), La Préfecture de la Drôme, Le Conseil Départemental de la Drôme (CD26), La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), La Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme (CAF), Les hôpitaux de Buis-les-Baronnies et Nyons, Le Centre hospitalier Drôme Vivarais, La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Haute Ouvèze (CPTS), La Mutualité Sociale Agricole Ardèche Drôme Loire (MSA), ORSAC ATRIR Unité Territoriale du Nyonsais.

➤ **Le contrat local de santé, c'est avant tout l'engagement des 11 signataires** (CCBDP, ARS, Préfecture, CD26, CPAM, CAF, Hôpitaux, Centre Hospitalier Drôme Vivarais, CPTS, MSA, ORSAC ATRIR)* à participer aux actions du Contrat Local de Santé. Cela peut prendre forme dans un engagement financier mais aussi dans l'ingénierie de projet ou dans l'engagement politique.



Avril 2025 : Signature du Contrat Local de Santé à CCBDP à NYONS.

De gauche à droite : Sophie AMOUROUS, chargée de mission CLS/CCBDP - Pascale ROCHAS, en charge du CLS pour la CCBDP (avec E. RICHARD) - Jean-Philippe BRÉCHET, président MSA Ardèche Drôme Loire - Christine HACQUES, sous-préfète de NYONS - Thierry DAYRE, président de la CCBDP - Emmanuelle SORIANO, directrice Délégation de la Drôme, ARS - Dominique RABOTEAU, directeur adjoint de la MSA Ardèche Drôme Loire - Yvan MORTIER, directeur adjoint de l'hôpital de Nyons.





Entretien avec
Pascale ROCHAS et Éric RICHARD
Vice-Président(e)s en charge du
Contrat Local de Santé

“ La santé des habitants de la CCBDP, une responsabilité collective.

Pourquoi et comment la CCBDP peut-elle porter la voix de la santé sur le territoire ?

Assurer la bonne santé de ses habitants relève non pas d'une compétence obligatoire pour le bloc communal, mais est une responsabilité collective à laquelle la CCBDP souhaite prendre toute sa part.

Dans la lignée du Projet Régional de Santé défini par l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Contrat Local de Santé signé par notre collectivité et 10 partenaires doit permettre de soutenir et amplifier les initiatives locales conduites en matière de santé publique. C'est un engagement fort de la CCBDP pour la coordination des actions des acteurs locaux en matière de prévention, de promotion de

la santé, d'accès aux soins ou d'accompagnement médico-social. Il est pour cela nécessaire d'acquérir une vue d'ensemble des problématiques et nous les avons organisées selon quatre axes thématiques : l'accès aux soins, le parcours de soin dont la prévention, la santé environnement et la santé mentale.

Afin de veiller à consolider le maillage des acteurs et des institutions sur le territoire et de garantir des réponses en adéquation avec les besoins des habitants, les élus de la collectivité seront impliqués au plus près dans un comité de pilotage qui leur permettra de suivre, orienter, préciser, développer les actions qui sont inscrites dans ce premier contrat, et en être le relais auprès de l'Etat et de l'ARS.

La proximité avec le Vaucluse et les Hautes Alpes crée un contexte géographique particulier et déterminant dans l'accès aux

soins des habitants des Baronnies. Il entraîne une très forte mobilité vers des établissements de santé d'une autre région administrative. L'impact est particulièrement important pour les services d'urgence et nous avons une obligation de vigilance accrue sur ce sujet ainsi que pour l'accès aux centres de médecine spécialisée. Le parcours de santé dans sa globalité doit être accessible à tout habitant des Baronnies, un parcours qui commence par la médecine générale et qui va de la prévention jusqu'aux soins les plus spécialisés, en prenant en compte les déterminants sociaux et environnementaux de la santé. Ainsi, au-delà de la nécessaire facilitation de l'installation des médecins généralistes et des professionnels de santé, il s'agira de porter une approche complète et transversale de la santé.



Rappel des rdv Dépistages



- **Le cancer du col de l'utérus :**
• Pour les femmes, si le premier frottis doit être réalisé chez le gynécologue à partir de 25 ans, vous devez ensuite renouveler cet examen tous les 3 ans. Entre 30 ans et 65 ans, le frottis est à réaliser tous les 5 ans, jusqu'à l'âge de 65 ans dès lors que le résultat du test est négatif.
- **Le cancer colorectal :**
• Entre 50 et 74 ans. Femmes et hommes sont invités tous les deux ans, par courrier postal, à réaliser un dépistage gratuitement.
- **Le cancer du sein :**
• Tous les 2 ans, un courrier d'invitation personnalisé est adressé aux femmes âgées de 50 à 74 ans, par courrier postal, afin de réaliser un dépistage gratuit via une mammographie.

Vous avez dit SCoT ! Qu'es acò ?

Entretien avec Mathilde ROLANDEAU,
directrice du syndicat mixte du SCoT
Rhône Provence Baronnies.

Les SCoT, qu'est-ce que c'est ?

Les Schémas de cohérence territoriale (SCoT) sont des outils de planification des projets d'aménagement du territoire. Ils concernent un ou plusieurs bassins de vie et permettent d'anticiper aux mieux les besoins des territoires et de leur population à long terme (20 ans).

M.ROLANDEAU - Ce sont des feuilles de route sur lesquelles les élus et les partenaires se mettent d'accord et traitent de tous les sujets de l'urbanisme, l'habitat, les mobilités, l'économie, les ressources naturelles, l'environnement et la qualité de vie, etc.

En France, il y a près de **450 SCoT** en cours de construction ou déjà mis en œuvre. Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Rhône Provence Baronnies** est le premier projet construit à l'échelle de huit intercommunalités de la Drôme, de l'Ardèche et du Vaucluse. Il concerne 177 communes et plus de 235 000 habitants.

Quels sont les liens tissés entre le SCoT et la CCBDP ?

M.R - Le travail de construction du **SCoT Rhône Provence Baronnies** est porté par un syndicat. Depuis le début de la démarche, les intercommunalités y ont un rôle actif.

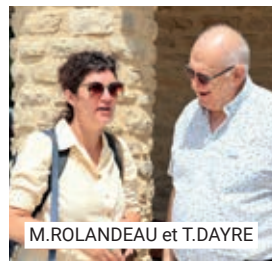
Les **65 élus intercommunaux** désignés sont membres du comité syndical, dont **7 élus représentent les intérêts de la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale**. Les documents du SCoT sont élaborés en régie, par

les élus, avec l'appui technique du syndicat. Des commissions thématiques ont été mises en place pour y travailler et le Bureau syndical discute des orientations qui sont ensuite délibérées par les élus du Comité.

Pour que le SCoT soit cohérent avec les actions portées par la Communauté de communes et qu'il reflète les dynamiques que souhaitent valoriser les élus locaux, **le Syndicat est régulièrement venu sur le territoire des Baronnies provençales** pour animer des ateliers, présenter les avancées du travail comme récemment en mai 2025 lors de la conférence des maires à Mérimondol-les-Oliviers. **Cela permet aux SCoT d'être ancré dans les réalités locales** et de proposer des réponses appropriées aux difficultés des élus et aux besoins du territoire.



Conférence des maires organisée au printemps 2025 par M. GREGOIRE à Merindol-les-Oliviers, en tant que 1^{er} Vice-Président, pour la CCBDP. A cette occasion, un séminaire sur le SCoT, animé par Mathilde ROLANDEAU, a été proposé aux élus



M.ROLANDEAU et T.DAYRE



L'assemblée



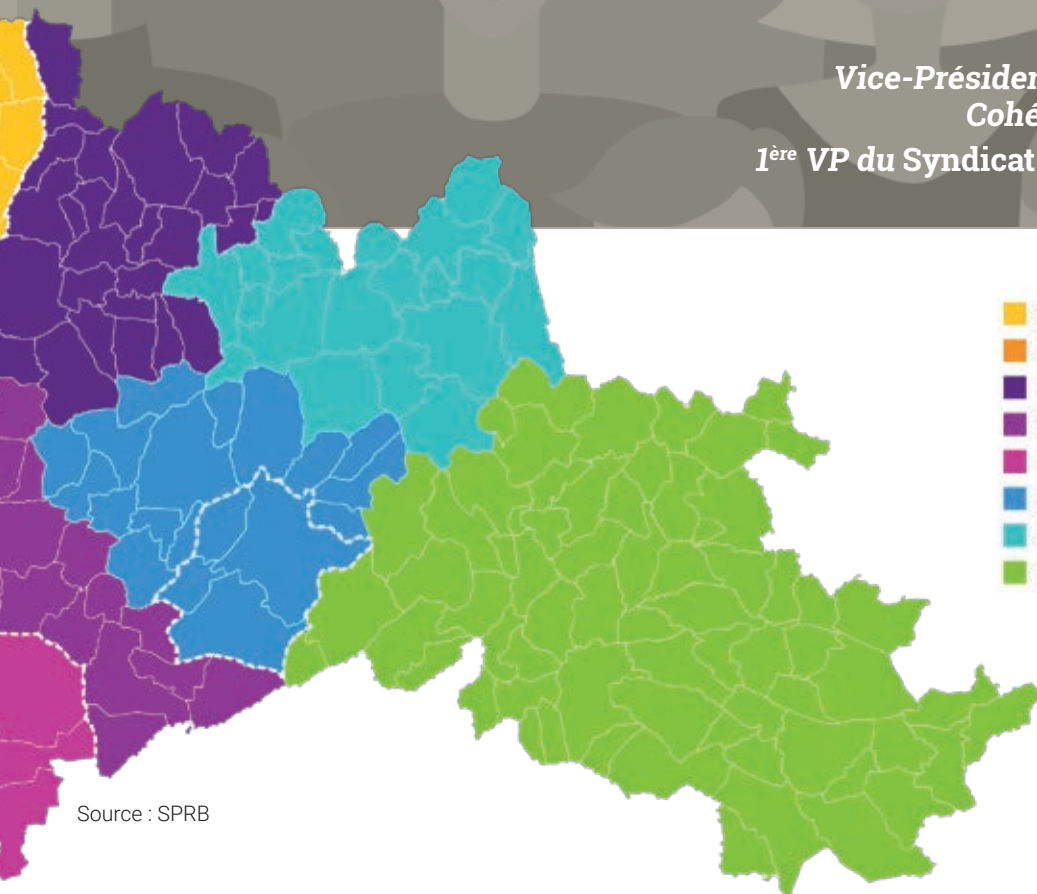
Les élus, très impliqués



Interventions de M.GREGOIRE et P.COMBES, maire de NYONS



Entretien avec
Christelle RUYSSCHAERT
**Vice-Présidente en charge du Schéma de
Cohérence Territoriale (SCoT) et
1^{ère} VP du Syndicat Rhône Provence Baronnies**



- CC Ardèche Rhône Coiron
- CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
- CA Montélimar-Agglomération
- CC Drôme Sud Provence
- CC Rhône Lez Provence
- CC Enclave des Papes-Pays de Grignan
- CC Dieulefit-Bourdeaux
- CC Baronnies en Drôme Provençale

Source : SPRB



+ d'INFOS
www.srpb.fr

Pour vous, quel rôle tient le SCoT dans l'organisation du territoire de la Communauté de Communes ?

C. RUYSSCHAERT - Le SCoT est essentiel au développement des Baronnies. Comme son nom l'indique, on y parle de cohérence territoriale.

Cette cohérence au sein de notre territoire, mais aussi avec nos voisins, nous permet d'envisager des politiques publiques cohérentes pour les vingt prochaines années. Sur des sujets qui touchent notre quotidien, tels que la mobilité, le développement économique, la santé et notre qualité de vie.

Avoir une vision sur une telle durée est un exercice particulièrement difficile, mais indispensable si l'on veut avancer dans les meilleures conditions.

Au delà de l'aspect réglementaire, le SCoT a donc un rôle essentiel dans la façon dont nous souhaitons inventer l'avenir des Baronnies, notre avenir. C'est un espace d'échanges avec les élus de nos territoires

voisins qui permet de nous coordonner sur de très nombreux sujets, dont ceux que j'ai évoqué un peu plus haut. Il nous permet également de mutualiser nos moyens lorsque cela est nécessaire ou pertinent.

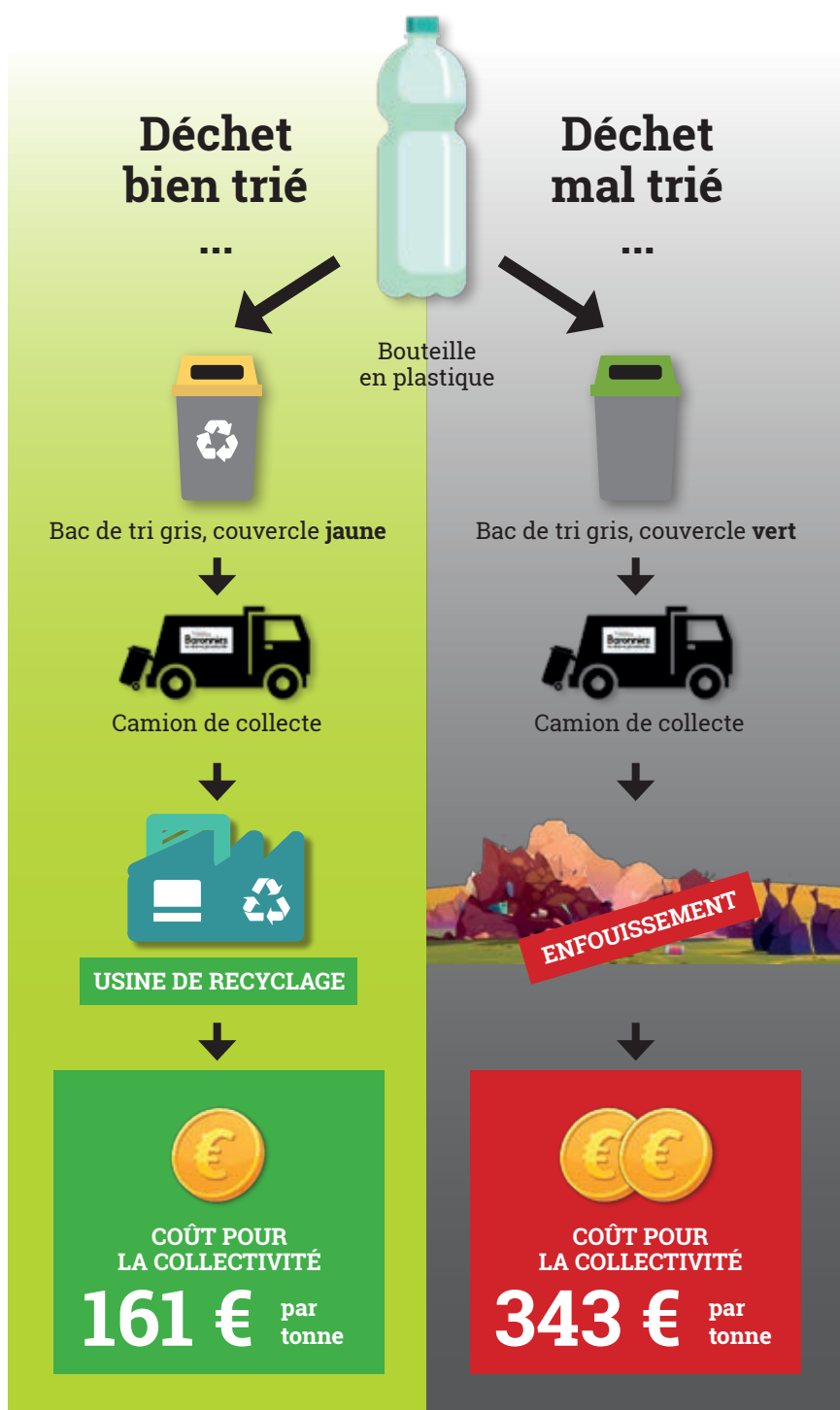
Est-ce que le fait d'être intégrée au sein du SCoT apporte une plus-value à la CCBDP ?

C.R - C'est une illusion de croire que nous pouvons vivre en autarcie. Si nous voulons agir sur nos quotidiens, la seule échelle de la communauté de communes peut ne pas suffire sur certains sujets, tels que la mobilité, l'économie, l'emploi ou la santé. Nous sommes tous dépendants les uns des autres (nos voisins) sur ces sujets entre autres. Le maillage de tout le périmètre du SCoT est notre fil rouge commun.

C'est la raison pour laquelle un espace plus large mais cohérent était indispensable pour nous donner les moyens d'agir et c'est une véritable plus-value pour notre territoire.

Mal triés, nos déchets coûtent plus cher !

Chaque erreur de tri représente une opportunité de recyclage manquée. Lorsqu'ils sont jetés avec les ordures ménagères, les déchets destinés au tri ne peuvent être réutilisés. Cela entraîne une surconsommation des ressources naturelles, une pollution des nappes phréatiques et un coût supplémentaire pour la collectivité qui devra payer des pénalités de refus.



L'infographie ci-dessous reprend le circuit de vie d'un déchet à partir de son dépôt dans un bac de tri.

L'OPAH, Où en est-on ?



Depuis juillet 2024, la CCBDP en partenariat avec 11 communes du territoire et l'Anah, a lancé le dispositif OPAH Rénov+ (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). L'objectif est ambitieux : rénover 150 logements par an pendant trois ans, en accompagnant les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement.

Cependant, au niveau national, le dispositif **MaPrimeRénov'** connaît d'importantes évolutions. L'État a annoncé cet été la suspension temporaire du dépôt des dossiers «parcours accompagné» et fixé un quota national de 13 000 dossiers MaPrimeRénov'+ à traiter d'ici fin 2025. Dans l'immédiat, seuls les ménages très modestes habitant des logements classés E, F ou G (selon le DPE) pourront prétendre à cette aide. Bien que les taux de subvention restent inchangés, les plafonds d'aide ont été réduits et le bonus pour un gain de 4 classes a été supprimé, tout comme la prime "sortie de passoire" de 10 %.

Ce qui change... et ce qui reste actif :

Malgré ces modifications, l'OPAH Rénov+ reste actif grâce à d'autres aides complémentaires, **MaPrimeLogementDécent**, pour les projets de rénovation lourde ou encore **MaPrimeAdapt'**, destinée à l'adaptation des logements pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Par ailleurs les travaux de rénovation de façade ne sont pas concernés par les réformes en cours. L'équipe SOLIHA, mandatée par la CCBDP poursuit son accompagnement auprès des propriétaires occupants ou bailleurs, locataires et copropriétés. La **plateforme** pour déposer un dossier **MaPrimeRénov'** Rénovation d'ampleur a été fermée tout l'été. Elle est aujourd'hui à **nouveau accessible**.

+ d'INFOS

- www.cc-bdp.fr > Rubrique Habitat et Cadre de vie
- Espace Conseil France Rénov' 04 75 26 22 53 (Lun/Jeu/Ven 9-12h 14-17h et Ma 14-17h)
- Permanences SOLIHA sans rendez-vous à Nyons et Buis-les-Baronnies (+ infos sur site CCBDP)

Le Pôle Petite Enfance à Buis-les-Baronnies, c'est parti !

Né de réflexions menées depuis 2008 par le monde associatif et les élus locaux de l'époque, JP. Buix, M.Grégoire, puis S. Bernard, le projet est engagé en 2017 par la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale et la Commune de Buis-les-Baronnies.

Un bâtiment dédié à la Petite Enfance qui accueillera :

- le relais d'assistantes maternelles des Baronnies,
- le lieu d'accueil enfants-parents Batobul,
- le multi-accueil **Les souris vertes**.

Le projet a été conçu selon des principes bioclimatiques :

- capter les apports solaires en période de chauffage tout en s'en protégeant en période estivale,
- stocker et conserver l'énergie afin de réduire le besoin de chauffage et de rafraîchissement,
- dissiper les calories accumulées afin de conserver une ambiance

fraîche et ne pas avoir recours à la climatisation en période estivale.

Des dispositifs complémentaires ont d'ores et déjà été prévus pour faire face aux périodes de fortes chaleurs, tels que l'installation de brasseurs d'air et une conception réversible des installations techniques afin de permettre le raccordement à une pompe à chaleur à l'avenir, si cela est nécessaire pour pallier le réchauffement climatique.

- Les matériaux sont principalement bio-sourcés (issus de ressources naturelles renouvelables) et de préférence locaux. L'énergie utilisée est renouvelable et locale (apport solaire /granulés de bois).



Cette construction a été officiellement inaugurée le 17 juillet 2025 par Thierry DAYRE, Président de la CCBDP et Pascale ROCHAS, Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance

Maître d'ouvrage : CCBDP

Maître d'œuvre : ARCH'ECO

Financeurs :

L'État (DETR), la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Aura), le Département de la Drôme (CD26), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutuelle Sociale Agricole (MSA).

La CCBDP adhère au GIP Cafés Cultures



Qu'est-ce que c'est ?

Le GIP Cafés Cultures est un Groupement d'Intérêt Public qui assure la gestion de deux fonds d'aides destinés à soutenir l'emploi artistique du spectacle vivant toute discipline confondue (musique, danse, théâtre).

- Le premier fonds est dédié aux cafés, hôtels et restaurants.
- Le second fonds est destiné aux employeurs occasionnels tels que les comités des fêtes, les petites communes (- de 3 500 habitants), les fermes, etc.

L'aide dispensée par le GIP Cafés Cultures correspond à la prise en charge d'une part de la masse salariale calculée en fonction du nombre d'artistes salariés.

Pourquoi la CCBDP a-t-elle fait le choix d'y adhérer ?

Ce dispositif, financé par le ministère de la Culture et la CCBDP (à hauteur de 5 000 €), permet d'apporter un soutien à l'emploi d'artistes et de techniciens du spectacle dans les lieux de proximité comme les cafés, restaurants, dans les cœurs de villages par les comités des fêtes, les associations ou les fermes, etc.

Prochaine journée d'information

Samedi 25 octobre 2025 à partir de 14h
Salle de la Palun - BUIS-LES-BARONNIES
 (Organisé par **La Baronne** en présence de la **CCBDP** et de la Directrice du **GIP Cafés Cultures**)

+ d'INFOS

T. 01 42 58 98 90

Mail : contact@gipcafescultures.fr

Site Internet : <https://gipcafescultures.fr>



Reprise des rendez-vous de la transmission agricole

Un rendez-vous pour répondre à toutes vos questions sur la transmission de votre ferme et les démarches à réaliser pour arrêter votre activité agricole.

Vous êtes à 2 ans, 5 ans ou encore 10 ans de votre retraite ? N'hésitez pas à vous faire accompagner, le plus tôt possible, pour mener à bien votre transmission !

Pour vous aider dans votre réflexion, la **Chambre d'agriculture de la Drôme**, en partenariat avec la **Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale**, vous propose de vous rencontrer lors des rendez-vous du Point Accueil Transmission.

Vous informer au Point Accueil Transmission :

La transmission en agriculture appelle de nombreuses questions juridiques, humaines, financières, foncières et techniques. Quels que soient vos choix, l'important est d'anticiper vos démarches le plus en amont possible et de bénéficier de conseils adaptés à votre projet.

Le Point Accueil Transmission est un espace de conseil pour tous les agriculteurs et agricultrices qui souhaitent arrêter leur activité et transmettre leur exploitation agricole.

Financé par l'**Etat** et la **Région**

Auvergne-Rhône-Alpes, c'est un service public, gratuit, neutre et confidentiel.

Vous serez informés sur les démarches à entreprendre, les personnes ressources à contacter, les dispositifs d'aides et d'accompagnement possibles.

Votre rendez-vous de l'automne 2025

Mercredi 3 décembre
à la CCBDP - Antenne de
BUIS-LES-BARONNIES

19 boulevard Aristide Briand

Pensez à vous inscrire pour
bénéficier de votre rdv
personnalisé auprès de :

Julie POISSON

Conseillère transmission à la
Chambre d'agriculture de la Drôme
T. 06 70 82 90 44

ou

Sarah ARAMIS

Chargée de mission développement
économique de la CCBDP
T. 06 45 34 09 55

Réunion d'information

Les aides et accompagnements disponibles pour les commerçants et les artisans des Baronnies provençales :

Organisée par la CCBDP, en partenariat avec la CMA*, la CCI* et l'ISDPAM*, cette rencontre vise à faire une présentation des principaux dispositifs d'accompagnement et aides disponibles pour les **commerçants, artisans et futurs entrepreneurs des Baronnies provençales**.

Au programme :

- Analyse des évolutions de consommation dans la Drôme ;
- Présentation des dispositifs de soutien.

Lundi 27 octobre à 14h

à la CCBDP

170 rue F. Fert - Les Laurons
26110 - NYONS

Ateliers

Améliorer votre visibilité sur Google :

La CCBDP organise, en partenariat avec la CCI un atelier **Google My Business** à destination des entreprises du territoire pour améliorer leur visibilité.

Au programme :

- Création et gestion d'une fiche Google My Business ;
- Mise à jour des informations essentielles ;
- Optimisation des photos et gestion des avis ;
- Exploiter les statistiques.

Lundi 3 novembre - 14h/16h

à la CCBDP

170 rue F. Fert - ZA Les Laurons
26110 - NYONS

Inscriptions auprès de la CCI :

mc.bertrand@drome.cci.fr
T. 04 75 75 70 34

*CMA - Chambre des Métiers et de l'Artisanat, CCI - Chambre du Commerce et de l'Industrie, ISDPAM - Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale

Vous ne recevez pas le magazine intercommunal ?

Vous pouvez :

- Vous rendre dans votre mairie ou à la Communauté de communes,
- Le lire dans les publications du site www.cc-bdp.fr,
- Contacter le service communication à l'adresse ci-dessous par téléphone ou par mail.

Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale Service communication

Les Laurons – 170 Rue Ferdinand Fert – CS 30005 – 26111 Nyons cedex
T. 04 75 26 90 78 / contact@cc-bdp.fr

Baronnies Drôme Provençale Magazine - N°16 / Octobre 2025

Directeurs de la publication :

Thierry DAYRE, Michel GREGOIRE, Claude BAS, Alain NICOLAS

Rédaction : Service Communication CCBDP

Mise en page : Service Communication CCBDP

Conception graphique : Fuzz design - AF COMMUNICATION

Régie publicitaire / Édition : AF COMMUNICATION

Crédit photographique et illustrations :

CCBDP - Service Communication, Melissaperdix OT - Freepik -

Marie DARODES

Tirage : 13 000 exemplaires

Dépôt légal à parution



NYONS
24h/24-7j/7
04 75 26 46 04
onnys-nyons.fr

onnys

Pompes Funèbres - Marbrerie

Nicolas AUMAGE - Bastien BOURGEAUD
Stéphane BLACKETT - Elodie SCHIAVO

GARAGE BEGOT ERIC
ENTRETIEN - REPARATION - CARROSSERIE - VENTE - SINISTRE ASSURANCE



185, allée des Rassades - Zac du Grand Tilleul 26110 Nyons
04.75.28.83.38 - eric.begot0961@orange.fr

EIFFAGE ROUTE



Des solutions **sur mesure**, **innovantes** et **bas carbone** au service des mobilités de demain.

Aménagement du cadre de vie, mobilités douces, revêtements de chaussée, infrastructures routières, production industrielle routière...

in o f
#EiffageRouteGrandSud
www.eiffageroute.com

Etablissement Alpes-Vaucluse | Agence de Mondragon
Site Industriel le Millénaire - 84430 Mondragon
Tél. 04 90 30 97 26

ARNAUD
ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT
DES BARONNIES

NYONS
VAISON
BUIS

04 75 27 90 40
04 90 36 22 44
04 75 27 97 43

www.arnaudassainissement.com

**CONSTRUCTION
DES
BARONNIES**



26110
Mirabel-aux-Baronnies

**Maçonnerie Générale
Neuf & Renovation**

06 32 10 66 63

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

af
COMMUNICATION
ÉDITION ET RÉGIE PUBLICITAIRE

Réalisation et Régie Publicitaire
04 75 51 88 40 Fax 04 75 53 75 65
info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL
10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR
Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com

werocket

www.werocket.fr

**VOTRE
ENTREPRISE
MANQUE DE
VISIBILITÉ ?
ON CRÉE
VOTRE
SITE WEB
CLÉ EN MAIN**



hello@werocket.fr **Tel. 04 75 51 88 40**

Réseau Initiative

SEUIL DE PROVENCE
ARDÈCHE MÉRIDIONALE
NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE



ACCOMPAGNEMENT



FINANCEMENT



MISE EN RESEAU



PARRAINAGE



32 Boulevard Pasteur 84500 Bollène
04 90 30 97 15
www.initiative-sdpam.com



Avec le soutien de :

